



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC
Office fédéral de l'environnement OFEV

Rapport annuel 2018

Programme Climat

Formation et communication



Le présent rapport fait le point sur les travaux réalisés au cours de la deuxième année de mise en œuvre du Programme Climat – formation et communication. Sous réserve de modifications.

Publié par l'Office fédéral de l'environnement OFEV
Berne, mars 2019

Table des matières

Introduction	3
Avant-propos	4
1 Objectif formation	5
1.1 Renforcer les compétences en matière de climat dans la formation professionnelle	5
1.1.1 Partenariats avec les associations professionnelles de la mobilité et de la logistique	5
1.1.2 Partenariats avec les associations professionnelles du commerce/commerce de détail	6
1.1.3 Ancrer la protection du climat dans les professions	6
1.2 Initiatives de formation novatrices	6
1.3 Formation sur le climat	7
1.3.1 Élaboration d'apprentissages destinés à tous les degrés scolaires	7
1.3.2 Formation sur l'énergie complétée dans les écoles par des leçons sur le climat	7
2 Objectif communication	8
2.1 Ensemble pour le climat	8
2.1.1 Partenariat avec SuisseÉnergie pour les communes	8
2.1.2 Les espaces verts restent une priorité	8
2.1.3 Outil de planification des espaces verts et des surfaces non construites	9
2.1.4 Série de manifestations sur les espaces verts et les surfaces non construites	9
2.1.5 Bons exemples pour les zones rurales	9
2.1.6 Utilisation des canaux de communication de Cité de l'énergie	10
2.1.7 Formation destinée aux conseillers Cité de l'énergie	10
2.2 Collaboration avec l'Alliance des villes suisses pour le climat	10
2.3 Boîte à outils en ligne sur l'adaptation aux changements climatiques	10
2.4 Communication sur le climat	11

Impressum :

Office fédéral de l'environnement, division Climat

klimaprogramm@bafu.admin.ch

www.bafu.admin.ch/programme-climat

Photo : Markus Forte, photographe / agence photographique Ex-press

Introduction

La loi sur le CO₂, pièce maîtresse de la politique climatique suisse, doit permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse au moyen d'instruments économiques, de prescriptions et d'efforts librement consentis par les milieux économiques, les pouvoirs publics et les citoyens. Pour atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés et renforcer les instruments de politique climatique, la loi et l'ordonnance sur le CO₂ prévoient d'encourager la formation et la formation continue des personnes assumant des tâches liées à la politique climatique, d'informer le public sur l'atténuation et la gestion des changements climatiques et de conseiller les communes, les entreprises et les consommateurs lors de la mise en œuvre de mesures. En août 2016, le Conseil fédéral a approuvé un programme climatique qui vient appuyer et compléter d'autres activités de la Confédération, dont le programme SuisseÉnergie, et qui est mis en œuvre depuis le début de l'année 2017.

Formation

Dans le domaine de la formation, le programme vise en premier lieu à faire en sorte que les professionnels des métiers ayant une forte incidence climatique soient qualifiés, connaissent les technologies, les procédures et les pratiques appropriées et les appliquent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et gérer les effets des changements climatiques. On trouve des professions liées au climat dans différents secteurs, principalement la mobilité, la logistique, l'agriculture, l'alimentation, le commerce, l'énergie, la construction et l'urbanisme, mais aussi le management.

Communication

S'agissant de la communication, le Programme Climat vise à soutenir les communes en leur fournissant des conseils et des informations afin qu'elles puissent également remplir leur rôle de modèle en ce qui concerne les questions climatiques et contribuer de manière significative, dans le cadre de leurs activités d'information, à sensibiliser la population ainsi que les associations et les entreprises aux enjeux climatiques et énergétiques et à mettre en évidence les actions possibles. La première phase du programme est principalement axée sur les Cités de l'énergie et les villes et les communes engagées dans la démarche en vue d'obtenir le label Cité de l'énergie.

Avant-propos

La protection du climat et les changements climatiques au cœur de l'actualité

L'été 2018 a été marqué par les fortes chaleurs et la sécheresse extrême, qui ont mis en lumière la nécessaire protection du climat et les effets des changements climatiques. L'impact de cet été caniculaire a été clairement perceptible. Vers la fin de l'année, la communauté internationale s'est réunie à Katowice, en Pologne, à l'occasion de la conférence sur le climat pour définir la mise en œuvre concrète de l'Accord de Paris. Il s'agissait d'une étape importante trois ans après la conclusion de ce dernier. Dans le même temps, le Conseil national a rejeté en Suisse la loi sur le CO₂. En révisant totalement cette dernière, le Conseil fédéral souhaite honorer les engagements découlant de cet accord et fixer des objectifs et des mesures jusqu'en 2030. Le Conseil des États a commencé ses délibérations début 2019, après que le Conseil national a refusé le projet en assemblée plénière lors de la session d'hiver 2018. Depuis la fin de l'année dernière, les jeunes se mobilisent en Suisse pour renforcer la conscience climatique et font entendre leurs voix en organisant des manifestations en faveur de la protection du climat.

Le Programme Climat – formation et communication vise lui aussi à instaurer un comportement plus respectueux du climat dans le monde du travail et au quotidien. Grâce à ce programme, les professionnels aident leurs entreprises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, les communes abordent systématiquement les questions climatiques, tandis que la société dans son ensemble, c'est-à-dire les communes, les consommateurs et les entreprises, est incitée à participer activement à la protection du climat et à prendre des mesures.

L'union fait la force

Les partenariats de coopération avec les associations professionnelles, les cantons, les Cités de l'énergie, les communes et l'Alliance des villes suisses pour le climat ont encore été couronnés de succès en 2018. Les activités de SuisseÉnergie ont davantage mis l'accent sur les questions climatiques. L'adaptation aux changements climatiques a été abordée avec les Cités de l'énergie en faisant la part belle aux espaces verts. Des outils en ligne permettent aux communes de définir des stratégies et des mesures en vue de cette adaptation. Les associations professionnelles, notamment dans le secteur des transports et de la logistique, élaborent du matériel didactique et des informations pratiques, intègrent la protection du climat dans leurs formations et renforcent ainsi les compétences correspondantes des professionnels concernés.

Le climat suscite un vif intérêt, mais la mise en œuvre concrète fait encore largement défaut. Le Programme Climat peut jouer un rôle primordial en la matière et apporter l'aide nécessaire.

Andrea Burkhardt
Cheffe de la division Climat
Office fédéral de l'environnement (OFEV)

1 Objectif formation

1.1 Renforcer les compétences en matière de climat dans la formation professionnelle

1.1.1 Partenariats avec les associations professionnelles de la mobilité et de la logistique

Quiconque travaille dans le secteur des transports et de la logistique peut contribuer sensiblement à une utilisation économe des carburants. Cela permet de réduire non seulement les coûts, mais également les émissions nocives de gaz à effet de serre.

L'Association suisse des transports routiers (ASTAG) a complété sa formation professionnelle supérieure. Les planificateurs et les responsables en transport et logistique élaborent désormais les tournées et les plans de route en tenant compte des aspects économiques, géographiques et écologiques, et respectent les principes de l'éco-logistique. L'ASTAG peut compter sur le soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour mettre en œuvre ses objectifs de formation écologiques. La collaboration repose principalement sur l'élaboration de différents supports didactiques et documents d'examen : matériel didactique concernant l'éco-logistique dans le transport routier, études de cas, questions d'examen, perfectionnement des examinateurs, module didactique électronique sur la conduite écologique et guide pratique. L'ASTAG a testé ces supports didactiques détaillés lors de ses cours et les proposera dans toutes les langues nationales dès 2019.

La collaboration avec l'Association suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL) a été mise en place en 2017. L'ASFL aborde l'écologie, et notamment la protection du climat, dans les trois niveaux des formations professionnelles initiale et supérieure. Par exemple, le domaine de compétence « Comportement écologique » a vu le jour à la suite de la révision de l'examen professionnel ; les supports didactiques destinés à la formation professionnelle supérieure sont en cours de planification. Des propositions ont été formulées pour compléter les questions climatiques dans le matériel didactique de la formation professionnelle initiale. De plus, l'ASFL informe régulièrement ses membres sur l'avancement de son initiative de formation consacrée au climat.



En 2018, Aline Solange Peter a remporté le championnat national de logistique CFC devant Adrian Suppiger (2^e) et Kenny Merz (3^e). Photo : ASFL

L'Association suisse des moniteurs de conduite a elle aussi réalisé des progrès encourageants. Elle a analysé les modules des trois formations correspondantes (véhicules légers, motocycles et camions) et y a ajouté des compétences et des objectifs didactiques en relation avec la protection du climat en vue de la réforme du diplôme professionnel prévue en 2019.

1.1.2 Partenariats avec les associations professionnelles du commerce/commerce de détail

Plusieurs dirigeants et responsables de formation des associations professionnelles Spedlogswiss, Commerce Suisse, Swiss Marketing, Formation du commerce de détail suisse et Procure affichent clairement leur volonté de renforcer les compétences relatives au développement durable dans leurs professions. Reste à déterminer quand et comment le faire. Les entretiens correspondants organisés entre le printemps et l'automne 2018 visaient à examiner le soutien éventuel apporté par le Programme Climat et les possibilités de collaboration.

Ainsi, en vue de ses discussions stratégiques, Swiss Marketing a demandé au Programme Climat de préparer des informations sur les faits et les tendances spécifiques à ces professions qui découlent des changements climatiques. Des articles spécialisés et un soutien technique lors d'événements régionaux ont été convenus avec Procure, l'association professionnelle pour les achats et le supply management. D'autres associations déclarent que les questions climatiques seront analysées prochainement dans les professions concernées.

1.1.3 Ancrer la protection du climat dans les professions

La révision d'un diplôme professionnel constitue le moment idéal pour compléter la formation correspondante. Intégrer la protection du climat dans les profils professionnels contribue à leur actualisation et incite les associations professionnelles à agir. Plusieurs révisions de diplômes professionnels ont commencé ou se sont poursuivies en 2018. Le Programme Climat a profité de cette occasion pour ajouter les questions climatiques aux prises de position conjointes de l'OFEV et de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) au sujet des profils et des diplômes professionnels, notamment dans les domaines de la construction, de la technique des bâtiments et de la logistique.

1.2 Initiatives de formation novatrices

Le Programme Climat soutient des projets de formation innovants qui contribuent efficacement à promouvoir les compétences des professionnels et des citoyens intéressés par la protection du climat. Ces projets ont de préférence une portée nationale ou indiquent dans quelle mesure ils peuvent servir de modèles dans d'autres régions ou branches. En 2018, seuls des projets dits pilotes ont bénéficié de ce soutien. Depuis 2018, la collaboration avec l'ASFL (cf. 1.1.1) se fait ainsi dans le cadre de ces subventions. Les contributions du Programme Climat permettent également de développer des approches de formation novatrices telles que « Conversations carbone » (groupes de discussion et d'échange sur la protection du climat au quotidien qui sont encadrés par un animateur), « Climate Express » (réalisation d'une vidéo didactique et de sensibilisation dans laquelle des équipes de jeunes adultes présentent des projets de protection climatique dans les différentes régions de Suisse) ou l'élaboration du programme « École du climat ».

1.3 Formation sur le climat

1.3.1 Élaboration d'apprentissages destinés à tous les degrés scolaires

En 2018, un groupe d'experts formé de représentants de la didactique des disciplines et de la recherche appliquée a publié un plan de formation sur le climat étayé par l'OFEV. D'ici l'été 2019, il élaborera sur cette base des apprentissages adaptés aux différents degrés scolaires. Toutes les aides didactiques devraient être proposées sur la plate-forme de la Fondation éducation21, qui bénéficie du soutien de plusieurs offices fédéraux et de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique. L'enseignement interdisciplinaire consacré à la protection du climat et aux questions connexes s'appuiera sur ces aides.

1.3.2 Formation sur l'énergie complétée dans les écoles par des leçons sur le climat

En accord avec le programme SuisseÉnergie de l'OFEN, le Programme Climat complète l'offre de formation existante pour les écoles. Depuis le printemps 2018, un module sur le climat comprenant cinq leçons en ligne destinées aux classes de degrés moyen et secondaire (secondaire I) est mis gratuitement à la disposition des enseignants intéressés. Il s'ajoute à l'offre « Efficacité énergétique et énergies renouvelables » :

www.kiknet-energieeffizienz.org/francais/module-complémentaire/

En 2018 également, la Fondation Ökozentrum de Langenbruck a élaboré cinq modules de formation pratique sur le climat. Cette nouvelle offre complète les douze modules de découverte sur l'énergie, qui ont déjà fait leurs preuves. Dès le printemps 2019, Ökozentrum proposera ce programme complet de formation sous une nouvelle dénomination : Klima-Energie-Erlebnistage (KEET ; en allemand).



Photo : Adobe Stock

2 Objectif communication

2.1 Ensemble pour le climat

2.1.1 Partenariat avec SuisseÉnergie pour les communes

Le Programme Climat a poursuivi son partenariat de coopération avec Cité de l'énergie. En 2018 également, les villes et les communes ont bénéficié d'un soutien comprenant des informations et des conseils personnalisés, l'accent étant encore mis sur les espaces verts, notamment à travers la révision des outils de planification destinés aux communes et l'organisation d'une série de manifestations. La « gestion des espaces verts » a été intégrée au catalogue de mesures 2017. Selon une évaluation quantitative, 75 Cités de l'énergie ont, par exemple, mis en œuvre en 2018 des mesures bénéfiques pour le climat qui concernaient les espaces verts et les surfaces non construites, obtenant ainsi des points supplémentaires.

2.1.2 Les espaces verts restent une priorité

Les espaces verts et les surfaces non construites qui sont proches de l'état naturel et adaptés au futur climat gagnent en importance. Ils influent sensiblement sur la qualité de séjour et de vie de la population et contribuent à la protection du climat (fixation du CO₂, adaptation aux changements climatiques). Ils augmentent également l'attrait d'une commune. Les parcs, les jardins, les cours d'école, les aires de jeu et les installations sportives sont de précieuses oasis de verdure qui invitent à la flânerie et au jeu et ont des effets positifs sur le microclimat. En Suisse, les espaces verts et les jardins se transforment régulièrement en raison des changements climatiques. Les espaces verts et les surfaces non construites doivent donc être planifiés, réalisés et entretenus de manière à résister autant que possible aux conditions climatiques changeantes.



Photo : Flurin Bertschinger, photographe / agence photographique Ex-press / OFEV

2.1.3 Outil de planification des espaces verts et des surfaces non construites

L'outil de planification a été remanié et son contenu, complété. La marge de manœuvre concernant les surfaces propres à une commune et l'influence sur les surfaces privées sont désormais présentées en plus des mesures générales. De nombreux exemples pratiques complètent cet outil, qui aborde également des sujets tels que la collaboration et la coordination avec des représentants de la population et des communes avoisinantes. Les documents sont destinés principalement aux collaborateurs du service de l'urbanisme ainsi que du service municipal des parcs et jardins ou à l'exécutif.

2.1.4 Série de manifestations sur les espaces verts et les surfaces non construites

La manifestation « Adaptation aux changements climatiques – Gestion des espaces verts dans les villes et communes » aide les représentants des communes à planifier et à gérer les espaces verts et les surfaces non construites. À la suite du cours pilote de 2017, les questions stratégiques et de planification ainsi que l'adaptation aux changements climatiques sont abordées plus en profondeur. Cette manifestation a eu lieu le 20 novembre 2018 à Winterthour et a réuni 28 participants, qui ont trouvé le mélange de théorie et de pratique très intéressant et fort utile. Une autre manifestation a été organisée fin janvier 2019 en Suisse romande.

2.1.5 Bons exemples pour les zones rurales

À l'avenir, le Programme Climat entend proposer aux petites communes et aux Régions-Énergie des aides concernant l'adaptation aux changements climatiques. Un besoin d'information et de sensibilisation a été identifié lors des entretiens menés avec des représentants de huit communes et Régions-Énergie. Ceux-ci souhaitent notamment des exemples simples et facilement transposables. De bons exemples seront donc élaborés et mis à disposition en 2019 sur la base de cinq projets déjà réalisés. Ils présenteront également des paramètres importants tels que la procédure, les coûts et les obstacles éventuels.



Photo : Markus Forte, photographe / agence photographique Ex-press / OFEV

2.1.6 Utilisation des canaux de communication de Cité de l'énergie

Le Programme Climat a sa propre page sur le site Internet restructuré de Cité de l'énergie. Il y présente les différents aspects de la protection du climat (réduction des gaz à effet de serre et adaptation aux changements climatiques) et met à disposition de nombreux documents et aides (www.local-energy.swiss/fr/programme/energiestadt/klimaaktivitaeten.html#/).

Le programme SuisseÉnergie pour les communes fournit des renseignements pertinents sur le climat grâce à divers canaux : newsletter de Cité de l'énergie, programme d'information, transparents destinés à la direction régionale, journée des conseillers en décembre 2018 et informations aux conseillers Cité de l'énergie. Un article de Veronika Sutter sur la gestion des espaces verts et l'adaptation aux changements climatiques comprenant des indications sur le Programme Climat est paru dans un magazine communal¹.

2.1.7 Formation destinée aux conseillers Cité de l'énergie

À l'avenir, les conseillers Cité de l'énergie devraient pouvoir seconder davantage les communes dans l'adaptation aux changements climatiques et dans d'autres domaines liés au climat. La mise en place d'un outil d'assurance-qualité est prévue pour répondre à cette exigence. Dans ce contexte, une formation destinée aux conseillers intéressés a également été envisagée et une première ébauche a été élaborée conjointement par Cité de l'énergie et le Programme Climat. Une journée de formation en deux langues devrait être organisée à Berne en 2019.

2.2 Collaboration avec l'Alliance des villes suisses pour le climat

Dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Pour honorer cet engagement, chacun doit apporter sa contribution, notamment les villes et les communes. L'Alliance des villes suisses pour le climat, une plate-forme regroupant seize villes souhaitant mener ensemble une politique climatique active, a élaboré avec le Programme Climat une série de manifestations correspondantes à l'attention des villes et des communes afin de promouvoir l'échange d'expériences sur la protection du climat et de développer l'alliance.

Organisée le 31 octobre 2018 à l'hôtel de ville de Baden, la première manifestation a réuni 43 participants de Suisse alémanique et du Tessin, qui ont discuté de la contribution éventuelle des communes à l'Accord de Paris. Compte tenu de ce début prometteur, deux manifestations sont prévues en 2019 : une en Suisse romande et une autre en Suisse alémanique.

2.3 Boîte à outils en ligne sur l'adaptation aux changements climatiques

Le contenu de la boîte à outils a été défini en 2018 en collaboration avec des représentants sélectionnés des cantons et des communes ainsi que des spécialistes. Il met l'accent sur le bilan et la gestion des effets des changements climatiques. Les communes peuvent ainsi dresser rapidement un aperçu des domaines dans lesquels elles pourraient être affectées et des adaptations éventuelles aux conséquences qui sont pertinentes à leur niveau. Il s'agit principalement d'une aide leur permettant d'aborder plus facilement les questions d'adaptation aux changements climatiques et de se familiariser à ce nouveau domaine de tâches. Les futures offres pratiques ont été conçues en fonction des groupes cibles grâce à la participation de spécialistes et

¹ Docu Media Suisse Sàrl, Adliswil

de collaborateurs des villes et des communes. Un groupe de spécialistes issus des organisations suivantes a été mis en place à titre d'accompagnement : Union des villes suisses, Association des communes suisses, SuisseÉnergie pour les communes, OFEN, Fondation pour le développement durable des régions de montagne ainsi que représentants de six cantons (AG, ZH, SO, BS, FR et GE). Lors d'un atelier organisé le 26 juin 2018, les membres de ce groupe ont donné un premier feed-back sur les contenus élaborés. Au cours de l'atelier du 28 août 2018, un groupe de travail composé de 30 représentants des communes, des villes et des régions a ensuite apporté son soutien à l'équipe de projet dans l'élaboration du contenu de la boîte à outils. Le savoir-faire de chaque groupe cible et des différents experts a ainsi pu être pris en compte. Testée lors de phases pilotes, la boîte à outils devrait être disponible en ligne dès l'automne 2019.



Photo : Markus Forte, photographe / agence photographique Ex-press

2.4 Communication sur le climat

L'été caniculaire 2018 a donné lieu à un vaste débat sur le climat dans l'opinion publique, car les conséquences des changements climatiques (vagues de chaleur, sécheresse, risques d'incendie de forêt, perte de récolte, intempéries, etc.) ont affecté de nombreuses personnes. Proches de la population, les communes assument un important rôle de précurseur et d'intermédiaire dans la protection du climat. Il convient de développer les outils de communication existants et de mettre en œuvre des idées nouvelles pour les assister encore mieux dans cette tâche. Une première analyse concernant la communication sur le climat au niveau communal a été réalisée cette année.